

Amiens, le 4 juin 2018

Objet : postes de TRS

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Nous aimerions attirer votre attention sur les propositions de postes de TRS qu'ont reçu les collègues nommé-e-s au 1<sup>er</sup> mouvement. Nombre des collègues concerné-e-s sont déçu-e-s de ce qui leur est proposé, et nous ont interpellés, ne comprenant pas que ces postes soient moins avantageux que lorsqu'ils postulaient au second mouvement l'an dernier.

Vous aviez annoncé qu'ils auraient le choix entre plusieurs postes sur différents secteurs de la circonscription. Or les fractions de ce poste définitif sont majoritairement sur 4 postes, relevant parfois de 4 niveaux différents ! Cela empêche tout suivi pédagogique, dans l'intérêt des élèves, et dégrade les conditions de travail des collègues.

	Postes à TD	Nombre de postes proposés	4 fractions	3 fractions	2 fractions	Reste à pourvoir
Amiens 1	6	9	3	5	1	0
Amiens 2	6	9	1	7	1	0
Amiens 3	6	8	3	3	2	0
Amiens 4	6	9	2	4	3	0
Amiens 5	6	8	6	2	0	0
Abbeville	7	11	8	2	1	6
Ponthieu	5	9	5	3	1	3
Vimeu	4	6	5	1	0	0
Doullens	6	9	8	1	0	0
Montdidier	6	7	5	2	0	1
Péronne	5	7	4	3	0	4
total	63		50	33	9	14

Comment pouvez-vous expliquer à un collègue qui obtient ce genre de poste à titre définitif qu'il aurait mieux valu qu'il ne postule pas pour obtenir un poste à TP plus intéressant ? Comprenez-vous la déception de ces collègues, par exemple Amiens 5 ou Doullens, qui ne peuvent obtenir que des postes à 4 fractions si leur barème est le plus bas ?

Le SNUipp-FSU vous avait alerté sur ce mouvement à l'aveugle qui ne donnait même pas une fraction de départ, qui aurait du être au minimum de 50%. Nous vous demandons donc d'accorder à ces collègues le droit de repostuler sur le second mouvement en perdant leur poste à TD si le choix s'avère trop compliqué.

Une réponse rapide par mail aux intéressé-e-s (et à nous-mêmes) serait judicieuse, le délai de réponse étant le 6 juin.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Inspecteur, nos salutations respectueuses.

Les co-secrétaires départementales du SNUipp-FSU 80


